

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 juin 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 juin 2012

2012 DEVE 81 Demande d'autorisations administratives pour l'aménagement de l'extension du jardin sauvage Saint-Vincent (18e).

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 5 juin 2012, par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation la permission de déposer des autorisations administratives de travaux pour l'aménagement de l'extension du jardin sauvage Saint-Vincent (18e) ;

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement, en date du 11 juin 2012 ;

Vu la délibération 2012 DEVE 79 du Conseil du 18e arrondissement, en date du 7 mai 2012, sur le programme d'aménagement ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

M. le Maire de Paris est autorisé à déposer les demandes d'autorisations administratives de type déclaration préalable nécessaires à la réalisation des travaux d'extension du jardin sauvage Saint-Vincent (18e).

